

L'ENFANT

Nom et Prénom : Sexe : M ou F

Date et lieu de naissance :

École fréquentée : Camille Corot Sainte-Thérèse

Classe : TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Autorisation de sortie

Si votre enfant a plus de 6 ans, l'autorisez-vous à sortir seul ? Oui Non

RESPONSABLES LEGAUX

En cas de modification n'oubliez pas d'en informer la mairie (Accueil ou coordinateur)

Numéro d'allocataire CAF (obligatoire) :

Responsable légal n°1

Rôle : Père, Mère, autres (précisez) :

.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tél domicile :

Tél portable :

Employeur :

Profession :

Adresse :

Tél professionnel :

Responsable légal n°2

Rôle : Père, Mère, autres (précisez) :

.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Tél domicile :

Tél portable :

Employeur :

Profession :

Adresse :

Tél professionnel :

Adresse mail de contact :

Autorité parentale : oui non

Autorité parentale : oui non

Personne(s) majeure(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant autre(s) que les représentants légaux
(une pièce d'identité pourra être demandée)

| Nom | Prénom | Qualité | Téléphone |
|-----|--------|---------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

PERSONNE MAJEURE À JOINDRE EN CAS D'URGENCE
(si différente des personnes autorisées à récupérer l'enfant ;
une pièce d'identité pourra être demandée)

| Nom | Prénom | Qualité | Téléphone |
|-----|--------|---------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. Les parents sont immédiatement avertis par nos soins.

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

En cas de modification n'oubliez pas d'en informer la mairie (Accueil ou coordinateur)

FICHE SANITAIRE

Votre enfant fait-il l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) : Oui Non

Si oui, n'oubliez pas de le créer ou de le reconduire afin qu'il soit à jour à la rentrée scolaire 2020-2021. **A défaut, votre enfant ne sera pas accepté au restaurant scolaire.**

Veuillez prendre contact avec le directeur ou la directrice de l'école avant la fin d'année scolaire 2019-2020.

Votre enfant porte-t-il des lunettes ou lentilles : Oui Non

Votre enfant a-t-il un régime spécifique : Oui Non

Si oui précisez :

Observations particulières (allergies, asthme, maladie chronique...)* :

.....
.....
.....

Nom du Médecin :

Adresse :
.....
.....

Téléphone :
.....

** Joindre un certificat médical.*

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Votre enfant déjeunera au restaurant scolaire :

- régulièrement (au moins une fois par semaine)
- occasionnellement (réservation à titre exceptionnel)

Attention :

- Les réinscriptions ne se font pas automatiquement, il conviendra de déposer ce dossier d'inscription à l'accueil de la mairie, **au plus tard le jeudi 13 juillet 2023** pour une prise en compte à la prochaine rentrée.
- Le Règlement du Restaurant scolaire est consultable sur le site internet de la commune : www.corsept.fr

REGLEMENT

Mode de paiement :

- Par prélèvement automatique le 10 de chaque mois (en cas de première inscription ou de changement de compte bancaire merci de joindre un RIB)
- Par chèque/espèces au Trésor Public à Paimboeuf

PROCEDURE DE RESERVATION

- ⇒ Vous devez valider vos réservations au plus tard à 15h la veille de la rentrée scolaire.
- ⇒ **Il est possible de valider toute l'année scolaire avant la rentrée de septembre**
- ⇒ Si vous souhaitez valider à chaque vacances, pensez à le faire avant 15h la veille de la reprise des cours. Cette opération s'effectue sur le site : www.corsept.fr rubrique Enfance—Jeunesse / Vie scolaire / Restaurant scolaire : cliquer sur le lien : <http://logicieltantine.fr/corsept>
- ⇒ A l'aide de vos identifiants et mot de passe vous accédez à votre espace personnel. A vous de jouer en cochant les jours où votre enfant déjeunera au restaurant scolaire. Surtout n'oubliez pas de valider en bas à gauche (si les cases restent de couleur verte, c'est que la validation n'est pas finalisée).

Tout changement en cours d'année scolaire doit être signalé à l'accueil de la mairie.

Je soussigné(e),.....

Représentant légal de l'enfant

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du restaurant scolaire et avoir lu avec mon enfant la Charte du savoir-vivre de la pause méridienne.

À Corsept, le 2023

Signature :